



Paris, le 13 novembre 2012

Monsieur Vincent PEILLON
Ministre de l'Education Nationale,
de la Jeunesse et de la Vie Associative
110 rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Le CNOUS (Conseil National des Œuvres Universitaires et Scolaires) vient de confirmer la suppression de la subvention de 25 millions d'euros pour assurer le versement des bourses « métiers de l'enseignement ».

Ce dispositif d'accompagnement social pour les étudiants en master préparant les concours d'enseignement avait été mis en place lors de la précédente réforme de la formation. Les bourses s'articulaient autour de deux volets. Le premier étant un « complément de bourse » permettant aux boursiers « échelon 0 », de bénéficier d'une bourse annuelle de 606 €. Le second reposait sur 10 400 aides attribuées en fonction de critères académiques et sociaux, d'un montant annuel allant de 700 à 2 500 €.

La suppression de ces bourses « métiers de l'enseignement » est contradictoire avec l'annonce d'une nouvelle réforme de la formation visant une démocratisation de l'accès aux métiers d'enseignant et une amélioration de la qualité de la formation.

Alors que la précarité étudiante reste très forte et que le vivier d'étudiants préparant les concours d'enseignement est insuffisant dans certaines disciplines et certaines régions, cette mesure pénalise les étudiants issus des milieux défavorisés et risque de les placer en situation d'échec.

Monsieur le Ministre, nous vous demandons le rétablissement de ce dispositif de bourses « métier de l'enseignement » pour l'année universitaire en cours, afin de ne pas aggraver la pénurie de candidats et de rendre accessibles les concours de l'enseignement aux étudiants de toutes les catégories sociales.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Emmanuel ZEMMOUR
Président
UNEF

Sébastien SIHR
Secrétaire Général
SNUipp-FSU

CC : Geneviève FIORASO, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.